

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

**MINISTERE DE LA DEFENSE NATIONALE
CENTRE MILITAIRE DE L'INGÉNIERIE ET DE
DÉVELOPPEMENT DES INFRASTRUCTURES**

MISE EN DEMEURE N°01

Le bureau d'études "HADID Abdelkarim", sis au n°43, 56 logts promotionnelle/ BISKRA, titulaire de la convention N°129/2022 du 12/10/2022, portant sur « **l'étude de réalisation d'un système anti-incendie à Alger /1°RM** » est mis en demeure compte tenu du :

- Retard considérable pour l'achèvement de cette étude.

Ce bureau d'études est sommé de prendre toutes les dispositions nécessaires pour redresser la situation, dans un délai de huit (08) jours, à compter de la date de publication de la présente mise en demeure.

Faute d'obtempérer aux injonctions de la présente, le Centre Militaire de l'Ingénierie et de Développement des Infrastructures/1°RM, procédera à l'application des mesures coercitives prévues par la réglementation en vigueur.